

Russel Aurore Bouchard

citoyenne libre et historienne professionnelle,
Chicoutimi, Ville de Saguenay (1948 -)

(2016)

Le Québec à l'heure des comptes

La vallée des hommes châtrés

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
Professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi
[Page web](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca). Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, sociologue, bénévole, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi, à partir de :

Russel Aurore Bouchard

“Le Québec à l’heure des comptes. La vallée des hommes châtrés.”

Chicoutimi-Nord, Québec. Texte inédit avec la collaboration de Charles Côté, sociologue, 2016, 8 pp.

[Autorisation formelle accordée par l’auteur le 4 avril 2016 de diffuser ce texte, en accès libre, dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : Russel-Aurore Bouchard : rbouchard9@videotron.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5” x 11”.

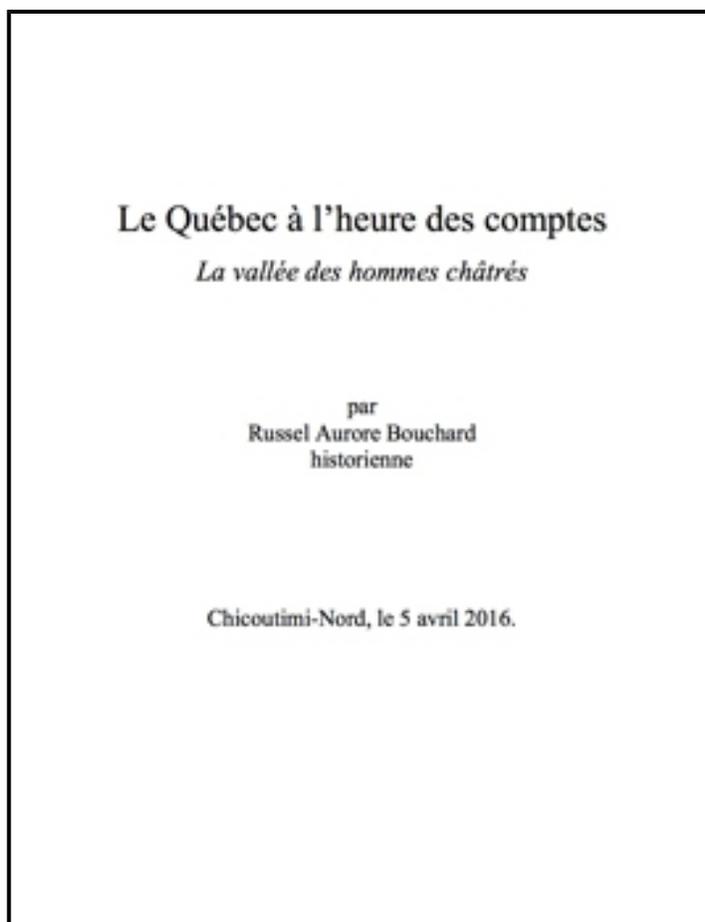
Édition numérique réalisée le 5 avril 2016 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Russel Aurore Bouchard

citoyenne libre et historienne professionnelle,
Chicoutimi, Ville de Saguenay (1948 -)

“Le Québec à l’heure des comptes.
La vallée des hommes châtrés.”



Chicoutimi-Nord, Québec. Texte inédit avec la collaboration de Charles Côté, sociologue, 2016, 8 pp.

Table des matières

Première partie. *Le féminisme, la protection des femmes et des enfants et le faux débat sur l’enregistrement des armes à feu*

Deuxième partie. *Le dernier des Canadiens français, « Un mal presque incurable »*

Première partie

Le féminisme, la protection des femmes et des enfants et le faux débat sur l’enregistrement des armes à feu

[Retour à la table des matières](#)

Le 8 mars dernier, *Journée internationale du droit des femmes*, dans un pamphlet collectif qui ne fait pas de quartier sur l’emploi des épithètes, les représentantes de 21 groupements féministes ont encore pris les médias sociaux à témoins pour réitérer leur appui indéfectible au projet de loi 64 (« Loi sur l’immatriculation des armes à feu »). Quand ces femmes parlent, ainsi regroupées sous l’étendard de la vertu, le tout Québec s’écrase ! Dans leur credo, elles ont tenu à rappeler aux élus sur lesquels elles impriment un pouvoir quasi absolu, « *que le contrôle des armes, et leur enregistrement en particulier, sont d’une importance cruciale pour la sécurité des femmes et des enfants* ». Soucieuse de ne pas voir leur croisade associée à de la misandrie, elles ont pris bien soin de préciser au passage que « *l’objectif n’est pas d’empêcher les chasseurs de chasser, mais plutôt de prévenir l’utilisation des armes à feu dites récréatives à des fins de destruction de la vie des conjointes et de leurs enfants* »¹.

← L’attaque est frontale ! Encore une fois, la vision que ces groupements féministes nous présentent sur l’état passé, présent et futur du Québec, est manichéenne : d’une part, il y a les bons, qui sont évidem-

¹ « Droit des femmes, violence et armes à feu : un cocktail explosif », 8 mars 2016, Les Groupes et regroupements membres du G 13.

ment les femmes et les enfants ; d’autre part, les méchants, qui ne peuvent être que les hommes...

← Nul besoin d’en faire la preuve, le fait est établi de longue date, le mouvement féministe québécois est le plus puissant mouvement socio-politique des cinquante dernières années au Canada. Il est né de la Révolution tranquille (1962-1966) et s’est construit sur la base de l’éclatement des valeurs morales consécutives à la fin du Concile Vatican II (1962-1965), de la dislocation du noyau familial et de la disparition de la société canadienne-française au profit de la nation « civique » québécoise. De là est née une nation aujourd’hui totalement désincarnée, multiethnique, multiculturelle, multiconfessionnelle, multilinguistique et concentrée à près de 60% à Montréal. Une nation en perte de ses mythes fondateurs et de ses points de repère, où le simple fait de s’identifier Canadien français est subitement devenu suspect et synonyme d’archaïsme, de racisme et d’esprit rétrograde. Une nation d’un genre inédit, stérilisée sur les plans démographique, sociologique, identitaire et culturel (voir les chiffres du tableau publié en 2015 par l’ISQ²). Une nation qui s’éteint dans la marée montante et la mémoire des nouveaux arrivants qu’on s’arrache, comme des guenilloux d’une ville à l’autre, pour combler le vide laissé par les enfants du docteur Henry Morgentaler (comme dirait l’autre, 803,846 avortements en quarante ans, ça fait tout un vide dans une province qui en comptait, en 2015, un peu plus de huit millions !).

← Ça c’est passé exactement comme l’avait si bien annoncé la chanteuse montréalaise de réputation internationale, Renée Claude, une féministe de la première heure. C’était au tournant des années 1970 ! On entamait la construction du deuxième étage de la tour de Babel érigée sur les reliefs d’Expo 67. Rappelons-nous simplement ces mots sortis de l’encrier du compositeur Stéphane Venne : « *C’est le début d’un temps nouveau, la Terre est à l’année zéro, la moitié des*

² Au 803,846 avortements pratiqués dans les hôpitaux du Québec entre 1971 et 2011, il faut ajouter la perte démographique découlant des 622,457 hystérectomies, des 623,315 ligatures et des 592,734 vasectomies. Cf., ISQ, « *Interruptions volontaires de grossesse (nombre, rapport pour 100 naissances et taux pour 1 000 femmes), hystérectomies, ligatures, vasectomies, réanastomoses et vasovasostomies, Québec, 1971-2014* ». Les données actuelles, en date de 2015, ajoutent d’ailleurs 75,777 interruptions de grossesses volontaires (IGV) pour les seules années 2012, 2013, 2014, ce qui reporte le tout à un total de 880,623 IGV en 43 ans.

gens n’ont pas trente ans, les femmes font l’amour librement, les hommes ne travaillent presque plus, le bonheur est la seule vertu ». Un appel rassembleur et lourd de sens, suivi du slogan féministe qui a fait la une des journaux jusqu’à ce que tranche la Cour suprême du Canada, en 1988 : « *Mon corps m’appartient, j’en fais ce que je veux !* » Après nous le Déluge, et on s’en fout !

← À leur manière, ces femmes se sont emparées des leviers et des rouages de la Révolution (« tranquille » mon œil !) et, pour y arriver, elles se sont substituées au message qui s’est imposé comme le leit-motiv de tous les changements. Par le biais des nouveaux ministères de l’Éducation (1964), des Services sociaux (1970), de la Sécurité du Revenu (1981) et de la Santé (1985), elles ont alors envahi, graduellement et sans partage avec les hommes (déclassés au nom de la discrimination positive en faveur des femmes), le milieu de l’emploi qui représente aujourd’hui les trois quarts des « dépenses de programmes »³ du gouvernement du Québec. À partir de cette force –aujourd’hui réactionnaire–, elles ont pris le contrôle du gouvernement et envahi le milieu de l’emploi traditionnellement réservé aux hommes sans que l’inverse soit possible ; elles ont dicté les règles de la nouvelle morale féministe et imposé leur loi au nom de la liberté, de la vertu et du principe de l’égalité des sexes, un principe galvaudé qu’elles confondent dans ce qu’elles croient être un juste retour de l’histoire.

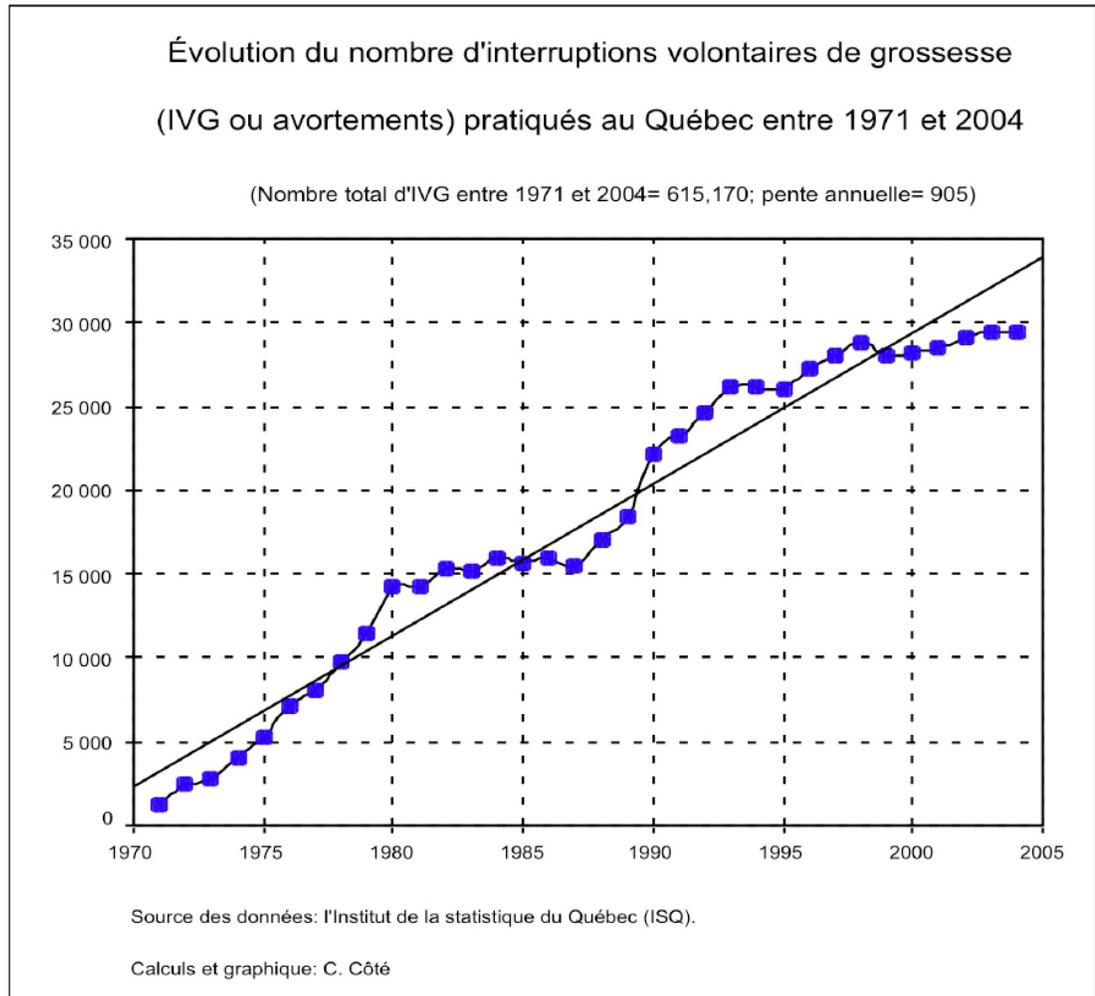
← Cela dit, dans vingt ans d’ici, le mouvement féministe québécois qui contrôle tous les gouvernements qui se sont succédés depuis le premier avènement du PQ, sera éteint. Il est déjà agonisant, mais elles ne le savent pas encore. Et les enfants des Québécoises de souche qui auront survécu à l’hécatombe des avortements seront alors minoritaires parmi les enfants des arrivants. La vraie tuerie, le vrai drame qu’on tente de nous cacher dans le faux débat du projet de loi 64, il est là ! Car une moyenne dépassant 27,000 avortements annuellement enregistrés dans les hôpitaux du Québec depuis 1988 (cf., ISQ⁴), c’est infiniment plus que les quelque 1 300 décès par balles enregistrés annuellement dans tout le Canada depuis le dernier quart de siècle, accidents, homicides et suicides confondus (cf., GRC⁵). Pour le cour de morale 101 consacré à la vie humaine et à la « *sécurité des enfants* »

³ *Dépenses de programmes* : il s’agit, en fait, des dépenses totales du gouvernement du Québec moins le service de la dette.

⁴ ISQ, « *Interruptions volontaires de grossesse...* », *op. cit.*

inséré dans le préambule de la future « loi sur l’immatriculation des armes à feu », il vous faudra donc repasser mesdames du G 13, car je ne connais aucune société, dans l’histoire de l’humanité, qui se soit appliquée avec un tel soin pour faire disparaître à tout jamais les enfants de sa propre survie...

⁵ « *Armes à feu, décès accidentels, suicides et crimes violents : recherche bibliographique concernant surtout le Canada* », Ministère de la Justice du Canada, Ottawa, dernier ajustement 2015. Voir à ce propos le chapitre titré « *3. Décès et blessures causés par des armes à feu – vue d’ensemble* ».



←

← Il faut voir les faits simplement pour ce qu’ils sont. En 1971, à l’époque où s’implanta la liberté de se faire avorter au Québec, 1,275 femmes avaient subi une interruption volontaire de grossesse. Depuis le jugement de la Cour suprême du Canada légalisant l’avortement, en 1988, le nombre d’IVG a atteint une vitesse de croisière de 27,000 par année, une saignée mortelle pour un pays ne comptant alors (en 1988) que 6,8 millions d’habitants. Pour combler ce manque à gagner, il nous a donc fallu miser sur l’immigration, et plus spécifiquement sur les mères nées à l’étranger qui, aujourd’hui, représentent plus du quart des femmes enceintes au Québec. À Montréal où se concentre plus de la moitié de la population du Québec, la proportion des femmes enceintes nées à l’étranger dépasse les 55%, un pourcentage qui s’accroît d’année en année. Ces chiffres appliqués au graphique donnent donc un portrait fidèle de l’état présent du Québec et indiquent ce qu’il est appelé à devenir d’ici vingt ans ! Question : Comment se fait-il qu’aucun gouvernement, qu’aucun parti siégeant à l’Assemblée nationale depuis 1970 n’ait

pris en compte, dans leurs programmes et dans leurs discours, cette catastrophe pourtant annoncée par les chercheurs les plus délurés ? Où étaient-ils ces élus et ces professionnels sur lesquels reposaient notre destinée, pendant que nous les implorions, dans « Le Pays trahi », de prendre leurs responsabilités et d’agir en conséquence ? Où ? En train de compter le sexe des anges ?!

←

←

Deuxième partie

←

Le dernier des Canadiens français « *Un mal presque incurable* »

←

←

← [Retour à la table des matières](#)

← Pris individuellement, un avortement concerne la mère et les personnes directement impliquées. Pris sur la base du nombre, cela devient un choix de société qu’il faut considérer sur un plan systémique dans lequel interagissent les lois naturelles, le dérèglement de la morale, la justice et la politique. Quand les interruptions volontaires de grossesse (IVG) prennent l’allure d’une épidémie qui se répand à la vitesse grand V, comme c’est le cas du Québec depuis 1971, la réplique de Dame Nature entre alors en action et renvoie la société, qui en est directement affectée, à la question bien simple de sa propre survie. Et ici, ce n’est pas ma propre manière de penser qui est mise en cause, mais la réalité des faits qui nous percute actuellement de plein fouet.

← Deux siècles et demi avant nous, le philosophe français Montesquieu, qui n’a pas toujours vu faux, avait déjà clairement fixé les règles incontournables de cette loi de nature exclusive à la société humaine : « *Lorsqu’un État se trouve dépeuplé par des accidents particuliers, des guerres, des pestes, des famines, il y a des ressources* », écrivait-il dans son *Esprit des Lois*. « *Les hommes qui restent peuvent conserver l’esprit de travail et d’industrie ; ils peuvent chercher à réparer leurs malheurs, et devenir plus industriels par leur calamité même. Le mal presque incurable est lorsque la dépopulation vient de longue main, par un vice intérieur et un mauvais gouvernement. Les hommes y ont péri par une maladie insensible et habituelle : né dans la langueur et la misère, dans la violence ou les préjugés du gouvernement, ils se sont vu détruire, souvent sans sentir les causes de leur destruction.* »

← Le dernier demi-siècle de l’histoire du Québec semble vouloir donner raison à l’auteur des *Lettres persanes*. De 1971 à 2011, pour arrondir les chiffres étalés sur une trame de quatre décennies, 1,245,272 Québécoises ont été stérilisées (cf., ISQ). Ce nombre, auquel il faut ajouter les 803,846 interruptions volontaires de grossesse, représentait le tiers de la population féminine du Québec en 2011, soit 84% de toutes celles qu’on estimait, la même année, en âge de procréer. Dans le cas des Québécois mis au monde pour les honorer à la manière du pays, il y a eu conjointement 592,734 vasectomies, soit 15% des géniteurs de notre espèce humaine fleurdelysée, métissée, mécaniquement châtrée. D’un point de vue culturel et médical, la stérilisation des couples québécois est ainsi donc entrée dans le monde de la routine et de la banalité lourdes de conséquences, avant même que la question de l’avortement soit définitivement tranchée par la Cour suprême, ce qui en faisait, avant 1988, un acte à la fois criminel et immoral.

← Il a été établi qu’il faut un taux de fertilité ⁶ de 2,11 par femme pour qu’une société puisse survivre, alors qu’en-deçà de 1,9 échelonné sur une période d’au moins 25 ans, elle court le risque d’être absorbée par une autre (un fait qui, d’ailleurs, n’échappe pas aux lois naturelles prévalant au niveau des civilisations humaines qui se sont remplacées depuis les derniers représentants de Néandertal). Cela étant, au Québec selon les données publiées en 2015 par *l’Institut de la Statistique du Québec*, le taux de fertilité se situe à 1,7 (en comptant les immigrants de toutes provenances, y compris les femmes de confessionnalité musulmane dont le taux de fertilité mondialement reconnu est établi à 8,1 enfants ⁷ !!!). Juste pour nous donner une petite idée de la vitesse de ces changements fondamentaux et irréversibles venus d’ailleurs, retenons que le nombre d’immigrants internationaux entrés au Québec, était de 19,476 individus en 1986, de 29,179 en 1999, et de 53,981 en 2010. Et que le pourcentage des couples de parents nés à l’extérieur du Canada est passé, au cours de la même période, de

⁶ Le *taux de fertilité* représente le nombre d’enfants nés d’une femme si elle vivait jusqu’à la fin de sa période de fécondité, soit entre 15 et 49 ans. Ne pas confondre avec le *taux de natalité* qui est le rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur cette année (se calcule habituellement sur 1 000).

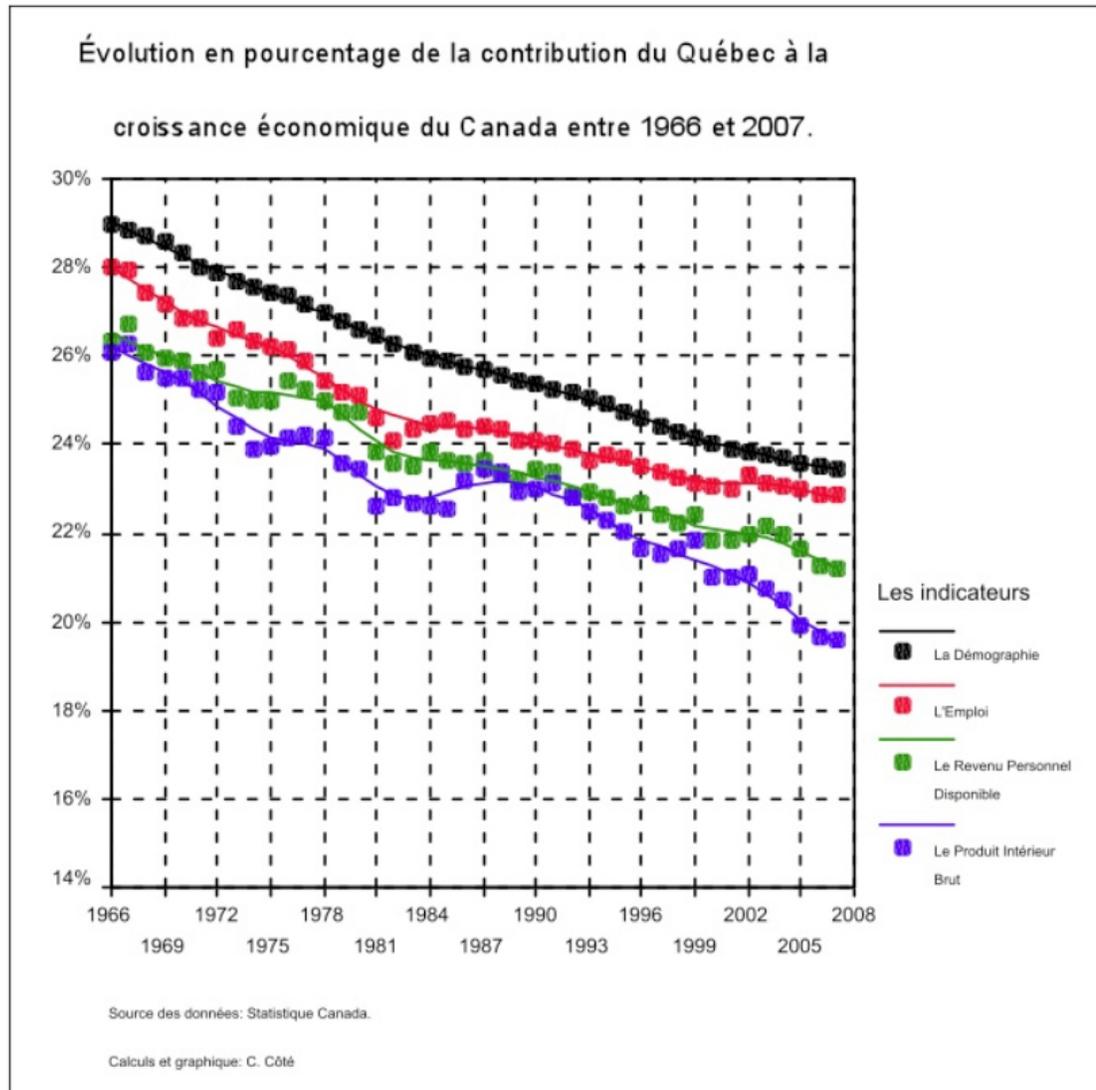
⁷ Ce taux de fertilité concerne plus précisément la France.

7,2%, à 12,8%, à 17,4%, et qu’il dépasse aujourd’hui les 20% ⁸. Indice par excellence pour visualiser la puissance de ces influences culturelles allogènes et allochtones qui modifient notre manière d’agir et de penser au Québec, notons encore que le pourcentage de femmes enceintes nées à l’étranger et vivant à Montréal, est passé de 51% à 55% en seulement trois ans, soit de 2009 à 2011.

← Par voie de conséquence, il en résulte, toutes cultures confondues, que la société québécoise telle qu’on l’a connue avant 1971 et telle qu’on la connaît aujourd’hui, n’est tout simplement plus viable d’un point de vue strictement arithmétique et qu’elle s’est elle-même livrée aux caprices de l’immigration tous azimuts pour espérer pouvoir combler, un tant soit peu, le vide ainsi créé par la somme de ses propres choix. Et là encore, rien de gagné même avec cet apport de sang nouveau venant du Moyen-Orient, puisque le Québec offre de moins en moins de possibilités à ces immigrants en quête d’un second souffle, lesquels lui préfèrent largement le reste du Canada multiculturel qui leur offre, à maints égards, une terre d’accueil plus viable, plus intéressante et plus prometteuse. Ces conditions favorables n’ont d’ailleurs pas échappé au regard des Québécois de souche eux-mêmes qui fuient la Belle Province pour les mêmes raisons. En 2014, le solde migratoire interprovinciale a enregistré un déficit de 14,500 personnes, un déficit supérieur à celui de l’année précédente. De sorte que, depuis le début des années 1970, c’est plus de 615,000 habitants que le Québec a perdu au profit du reste du Canada. Et le plus dramatique dans tout ça, c’est qu’il n’y a aucun antidote pour nous soulager de cette nécrose qui nous ronge à cause de l’irresponsabilité et de la stupidité des gouvernements successifs sur lesquels pesait et pèse toujours notre destinée.

← En fait, ce qui est en train de Nous arriver avec ce bouleversement migratoire doublé d’un déficit récurrent de la natalité dans les familles des peuples fondateurs du Québec, c’est exactement ce qui est arrivé aux Amérindiens quand les Européens ont envahi l’Amérique du Nord au XVII^e siècle. Nous accusons déjà les premiers contrecoups d’un nouveau choc de civilisations et, bientôt, Nous ne serons plus que les Montagnais des arrivants...

⁸ Toutes ces données proviennent des rapports de l’Institut de la Statistique du Québec.



Encore là, les faits parlent d’eux-mêmes. À lui seul, ce graphique donne la mesure du problème sociétal auquel nous sommes collectivement confrontés. De la fin de la Révolution tranquille, en 1966, à la Crise économique, de 2008, retons simplement que le poids démographique du Québec par rapport au Canada est ainsi donc passé de 29% à 23,7% (et à 23% en 2015) ; celui de l’emploi, de 28% à 23,5% ; du revenu personnel, de 26% à 21,6% ; et du produit intérieur brut de 26% à 19,6% (tout ça, de façon continue et parallèle). Dans cet univers des tendances, tout se tient. Cette chute ininterrompue, qui donne une lecture effrayante de l’état réel du Québec, trouve une étrange correspondance avec la montée simultanée et concomitante du taux de suicides, des interruptions volon-

taires de grossesses, de la stérilisation des hommes et des femmes, et de l’immigration. Face à une telle perspective, force nous est de constater qu’aucun discours de gauche ou de droite n’a suscité la moindre action politique significative pour mettre fin à cette infection qui n’a de cesse de s’étendre comme une nécrose. Chacun des partis accuse l’autre, aucun n’est coupable ! En fait, ce graphique est le résultat pathétique des actions (ou plutôt de « L’inaction » coupable) de tous les Parlements qui se sont succédés depuis la fin de la Révolution tranquille. Un résultat déplorable qui ne peut relever d’aucune autre instance que de l’État lui-même. Et pendant qu’on fait semblant de scruter l’horizon dans le Salon bleu de la Race, pendant qu’on s’invective de part et d’autre de la Chambre comme des poissonniers, pendant qu’on détourne le regard du bon peuple vers des projets de loi vertueux, la saignée se poursuit de plus belle...

- ← Russel Bouchard
- ← Historienne
- ← Chicoutimi

Fin du texte